

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse . . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger . . . 2 80 7 — 13 — 25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Reclames . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Il résulte d'informations parvenues aux Arméniens de Constantinople que l'arrivée des navires de guerre européens n'a pas empêché la continuation des massacres à Adana et dans la région. Quatre mille Arméniens ont été brûlés vifs à Adana dans l'église et le collège des Jésuites, où ils s'étaient réfugiés. Les Kurdes ont aussi incendié d'autres églises.

Les Arméniens ont décidé d'envoyer au nouveau sultan Mehmed V une délegation du patriarcat arménien et des autres chefs spirituels chrétiens pour obtenir qu'on prenne d'énergiques mesures de répression.

On mande d'Hadjin (Asie-Mineure) que les secours demandés par les Arméniens au gouvernement d'Adana sont arrivés mais que les troupes envoyées, sous le commandement de créatures d'Abdul Hamid se sont jointes aux assaillants kurdes, sans réussir cependant à entrer dans la ville.

Aux environs d'Hadjin, dit la dépêche, on égorge tous les Arméniens.

On a lu, samedi, à la Chambre ottomane, un télégramme des catholiques arméniens de Sis, en Cilicie, demandant l'envoi immédiat de secours.

La Gazette de la Croix, organe des conservateurs allemands, vient de faire une nouvelle proposition au sujet de la réforme financière. Elle demande que le gouvernement et les Etats confédérés s'entendent pour remplacer les droits de succession en ligne directe par un autre impôt et que M. de Bülow, pour la solution de la crise financière, accepte le concours de partis qui se trouvent en dehors du bloc.

Ce projet d'arrangement montre que les conservateurs ne s'opposeraient pas dans leur dernière proposition d'un impôt sur la plus-value immobilière. Ils sollicitent la collaboration du Centre à l'œuvre gouvernementale. Ce n'est pas par amour pour les catholiques. Ce qu'ils veulent surtout, c'est la formation d'un nouveau groupement gouvernemental, d'un bloc dont ne feraient pas partie les libéraux de gauche. Leur aversion contre ces derniers vient de la crainte de les voir entraîner M. de Bülow à une réforme électorale pour le royaume de Prusse. Leur sympathie pour le Centre est donc loin d'être désintéressée.

Les catholiques n'iront jamais jusqu'à faire cause commune avec les conservateurs au sujet du système électoral de Prusse, qu'ils ont toujours déclaré intolérable.

En Angleterre, le gouvernement est aussi aux prises avec la difficulté de créer de nouveaux impôts. Il s'agit de trouver 17 millions de livres (425 millions de francs), pour couvrir le déficit creusé par les dépenses nécessitées par l'armée de terre, la marine et l'assurance-vieillesse.

Une nouvelle jette la consternation dans beaucoup de milieux industriels en France: le gouvernement des Etats-Unis a notifié au gouvernement français son intention de dénoncer les arrangements commerciaux de 1898, 1902 et 1908, qui lient les deux pays.

Les marchandises européennes acquittent déjà à leur entrée en Amérique des droits énormes (par exemple, le 60% sur les confections), bien supérieurs à ceux que, dans chaque branche, les produits américains payent à leur entrée en Europe. Il ne faudrait pas croire que, comme compensation, l'importation des produits des Etats-Unis en Europe soit faible en comparaison de ce que l'Amérique achète au vieux monde. C'est le contraire

qui est vrai, pour la France et pour d'autres pays. L'importation des Etats-Unis en France, pour l'année 1907, a été de 670 millions, tandis que l'exportation de France en Amérique n'a pas atteint 400 millions.

Les Etats-Unis adoptent un système qui est un pur prohibitionnisme et dont toute l'Europe va souffrir. D'ici au 31 mars 1910, date à laquelle la nouvelle loi douanière américaine, actuellement en discussion, entrera en vigueur, tous les Etats de l'Europe passeront successivement sous les fourches caudines du féroce protectionnisme des Etats-Unis.

On discute beaucoup, dans le monde socialiste italien, des nouvelles dépenses militaires que le Parlement votera dans quelques jours. Il est intéressant de noter que les deux chefs réformistes, Turati et Bissolati, l'un directeur de l'Avanti, l'organe du parti, et l'autre directeur de la Critica sociale de Milan, sont tombés d'accord sur la nécessité de reconnaître et d'armer la patrie. L'humanitarisme, à leurs yeux, ne doit pas faire mépriser l'idée de patrie. Les socialistes italiens ne seront jamais des disciples de Hervé.

Ce principe admis, les deux chefs socialistes se gardent bien d'en tirer les conclusions qui en découlent logiquement. Ils ne sont pas assez ingénus pour réclamer le désarmement absolu, mais ils s'élèvent contre les nouveaux armements. Ils voudraient une Italie petite, modeste, sans prétentions et sans ambitions. Turati admire beaucoup la petite Suisse, la petite Belgique, dont il envie la neutralité, oubliant, comme le lui fait remarquer le Corriere della Sera, que ces deux petits pays dépendent proportionnellement beaucoup plus que l'Italie pour leur défense nationale.

L'Italie devrait renoncer à toute expansion coloniale, laisser à l'Autriche la plus grande liberté dans les Balkans, élever un beau mur d'enceinte autour de son jardin et ne s'occuper que de ses légumes.

Ce serait une solution, mais elle n'a guère de chances d'être bien accueillie en Italie, même par les socialistes. Ainsi M. Bissolati, qui s'oppose à de nouveaux armements militaires, estime que cette idée de la neutralité de l'Italie ne mérite pas d'être prise en sérieuse considération. M. Turati, qui la patronne, lui répond qu'il manque de logique. Si l'Italie veut continuer à jouer son rôle actif dans le concert européen, elle doit se résigner aux lourds sacrifices que sa défense de terre et de mer lui impose.

Ce qu'il faut retenir de cette polémique entre les deux chefs socialistes, c'est que tous les deux admettent qu'ils ont une patrie, qui a nom l'Italie, et qu'avant d'être les citoyens du monde, ils sont les fils dévoués et aimants de leur sol natal.

Que nous sommes loin des doctrines antimilitaristes qui fleurissent en France au sein de la Confédération générale du Travail!

Nous avons signalé il y a quelques jours le résultat des élections municipales en Espagne. Ces élections n'étaient que partielles pour la plupart des municipalités. Mais le télégramme qui nous en parlait nous signalait que, à Madrid, pour les vingt et un sièges qu'il y avait à pourvoir, les républicains en avaient obtenu onze; d'où l'on pouvait conclure à une grande victoire républicaine dans la capitale de la presqu'île ibérique. Or, la conclusion change, car les vingt et un sièges soumis à la réélection étaient pour la plupart des fiels de la majorité républicaine. La victoire des républicains de Madrid est donc bien relative.

Il est cependant incontestable que le parti républicain, pour l'ensemble du pays, est en progrès; mais ce n'est pas aux dépens du parti conservateur et du ministère actuel. Les sièges qu'il a gagnés ont été enlevés

aux libéraux, et c'est ici qu'on aperçoit le lamentable résultat du programme du chef libéral M. Moret, qui a, dans son célèbre discours de Saragosse, prôné la formation d'un bloc des libéraux de toute opinion et des républicains contre ce qu'il appelait le cléricalisme, c'est-à-dire contre les différents groupes du parti conservateur.

Les mariavites de Lodz (Pologne) viennent d'obtenir une faveur significative du gouvernement russe, qui a décidé de les faire participer au subsidé de 24,000 roubles en faveur des écoles. C'est ainsi que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour répandre cette secte schismatique, afin de l'opposer aux catholiques.

Le Jubilé de l'Université de Louvain

Les journées des 9, 10 et 11 mai vont être marquées à Louvain par de grandes fêtes destinées à célébrer le soixante-quatrième anniversaire de la restauration de notre grande Université catholique. Sa fondation remonte, on le sait, à l'année 1425. La bulle qui en fut donnée à Rome par le célèbre Pape Martin V, l'élu du Concile de Constance, et que l'on a crue perdue pendant des siècles, a été retrouvée dans les archives du grand Séminaire de Haaren, en Hollande, et vient d'être transmise par Mgr l'archevêque de Bois-le-Duc au Sénat académique de Louvain, à l'occasion du glorieux jubilé.

Ce que l'on célèbre aujourd'hui dans le monde catholique belge, c'est le rétablissement de la fameuse Université louvaniste, qui avait disparu dans la tourmente révolutionnaire, en 1795, et spécialement la fondation d'un établissement « libre » de haut enseignement par Nosseigneurs les Evêques, en 1834. Le régime hollandais avait en effet ouvert à Louvain une Université officielle, qui ne fut définitivement supprimée qu'en 1835. C'est la raison pour laquelle la nouvelle Université catholique fut établie d'abord à Malines, siège de notre archevêché. Mais l'année suivante elle réintégra les bâtiments de l'ancienne Alma Mater de Louvain, que les autorités communales de cette ville mettaient gratuitement à sa disposition.

Redire en ces quelques lignes toutes les gloires de Louvain, ne fût-ce qu'en les nommant, est impossible. Ce que nous voulons simplement indiquer ici, c'est que notre grande Université a été de tous temps, comme elle le demeure, la citadelle du catholicisme en Belgique, la plus pure gloire de la patrie et le type achevé de ce que peut l'initiative fécondée par la liberté.

Sitôt après sa fondation, un autre établissement fut créé en opposition directe contre elle, à Bruxelles, par la franc-maçonnerie. Mais, voyez: alors que les Universités officielles de Gand et de Liège ont coûté à l'Etat, l'an dernier, 3 millions 247 mille francs; que l'Université soi-disant libre de Bruxelles ne continue de vivre péniblement que grâce aux subsidés de plus d'un quart de million que lui allouent annuellement la ville de Bruxelles et la province du Brabant, Louvain s'est merveilleusement développé grâce au seul appui et aux seules ressources des catholiques, car ce n'est que depuis un an que trois provinces lui allouent, plutôt en guise de manifestation, de légères subventions s'élevant à un total de 37,000 francs. Or, sur une population d'environ 5,600 étudiants pour nos quatre centres universitaires, Louvain en compte, seul, 2,200; et sur les 572 diplômés « légaux » donnant accès aux carrières libérales délivrés en

1908, Louvain en a conféré 208. On dirait que son antique prospérité du seizième siècle va revivre, alors qu'elle était l'Université la plus réputée de l'Europe, qu'elle comptait au delà de 6,000 étudiants et que les princes de nos contrées, les archiducs Albert et Isabelle venaient écouter les leçons de Juste-Lipse.

Demain, comme pour ranouer la chaîne des temps, elle i figurera sur une place publique la statue de ce grand homme, le plus célèbre de ses professeurs. Cette personnalité est demeurée comme l'expression vivante de ce qui est l'esprit de notre Alma Mater et de ce qui fait sa force, c'est-à-dire la foi et la science intimement unies pour travailler à la grandeur de la patrie.

Le renom scientifique de Louvain a pénétré partout. On ignore-t-on, pour ne citer que les plus illustres parmi les défunts contemporains, Van Beneden et J.-B. Carnoy les biologistes, Mgr de Harlez l'orientaliste, et le fameux criminaliste Thonissen? Qui ne sait aussi que le corps professoral de Louvain a fourni des ministres à chacun de nos cabinets catholiques, et qu'actuellement encore le ministère de la justice, celui des sciences et des arts et celui des chemins de fer, postes et télégraphes sont occupés par des professeurs de Louvain? Nous ne parlons pas des nombreux députés et hommes marquants de toutes les assemblées délibérantes qui ont occupé ou occupent encore une chaire de la glorieuse Alma mater.

Mais la maillure et la plus pure des gloires de Louvain, c'est d'avoir été toujours le boulevard de la foi. Incorrupible dans sa doctrine, notre célèbre Université a été au XVI^{me} et au XVII^{me} siècles un des meilleurs soldats de l'Eglise, et ce n'est pas sans orgueil, comme le rappelait l'archevêque de Malines dans son dernier mandement, qu'elle peut s'attribuer le mérite que l'hérésie moderniste n'ait fait aucune victime dans notre pays.

Qui est-ce, parmi toutes les générations d'étudiants qui ont passé à Louvain sous son vice-rectorat, qui pourra oublier la figure si belle et si aimée de Mgr Cartuyvels, mort il y a à peine trois ans? Qui est-ce, parmi ses auditeurs de tous les pays où il a fait entendre sa parole vibrante et enflammée, qui ne se souvient avec émotion de son éloquence enchanteuse, égale, quand il le voulait, à celle des Mermillod et des Dupanloup? Lors qu'on se rappelle cette grande figure, et puis qu'on reporte ses regards sur celle de notre éminent cardinal, hier encore professeur de philosophie et directeur de l'Institut Léon XIII de Louvain, comment ne pas comprendre que notre Université ait été pour l'Eglise et le parti catholique ce qu'elle a été: le foyer où se sont enflammés pour le bien, au contact de maîtres admirables, tant de chrétiens de tout âge répandus dans tous les coins du pays, et la grande école où les catholiques belges du dix-neuvième siècle ont appris à se servir, en vue des nobles combats de Dieu, des deux armes modernes par excellence, la science et la liberté? Oui, Louvain est en Belgique le plus ferme et le plus nécessaire appui de l'Eglise. On peut affirmer que, si pour une cause ou pour une autre, Louvain venait à être fermé, c'en serait fait à bref délai de la religion catholique dans nos provinces.

Puisse son jubilé, qui coïncide avec le jubilé du parti catholique, au pouvoir depuis vingt-cinq ans, marquer le point de départ d'une nouvelle étape prospère dans l'histoire de notre pays! Puisse notre chère Université catholique demeurer pendant de longs siècles encore digne, aux yeux de l'Eglise et de la Patrie, de son glorieux nom d'Alma Mater!

EN TURQUIE

Crainte de réaction

Les Autrichiens que leurs fonctions ou leurs affaires retiennent de longues années en Orient considèrent que la situation politique à Constantinople est loin d'être rassurante. Quelques-uns pensent que le gouvernement actuel ne se maintient que par la force dans la Turquie d'Europe, et qu'il est douteux qu'il arrive à s'affirmer en Asie-Mineure. Ils craignent que le sentiment religieux, le plus puissant ressort des peuples de l'islam, ne provoque une réaction irrésistible. La déposition du khalife, la communication de cette déposition faite au khalife par une députation composée de grecs, israélites ou arméniens, l'internement de l'ex-khalife dans une maison possédée par un israélite sont pour des mahométans autant de scandales inouïs.

Un certain malais se remarque d'ailleurs à Constantinople parmi les musulmans; il proviendrait en partie de la mauvaise impression des exécutions prochaines et aussi des mesures sévères prises contre le port des armes. Cette interdiction désarme les Kurdes, dont la hantise d'être massacrés par les Arméniens existe toujours.

L'inventaire de Yildiz

Le rapport de la commission parlementaire chargée d'enquêter à Yildiz Kiosk a été lu samedi à la Chambre. Il constate la découverte de nombreuses obligations turques et étrangères, ainsi que de sommes considérables en billets de banque.

Mehmed V

La Chambre a nommé une délegation chargée de la représenter à l'investiture du nouveau sultan qui aura lieu aujourd'hui lundi.

Les massacres d'Arméniens

Le patriarcat arménien-géorgien a reçu la nouvelle que des désordres dirigés contre les Arméniens ont éclaté dans le district de Hounoun Neanzour (vilayet de Kharpout, au nord-ouest de Diarbekir). A Ulukyschla, dans le vilayet de Konia, cinq Arméniens auraient été tués et des pillages auraient eu lieu.

Des nouvelles de Malatia, au cœur de l'Arménie, font connaître qu'à l'instigation de Galli bey et d'Echrefaga pacha, des nomades kurdes ont cerné la localité. La population chrétienne court les plus graves dangers si des mesures de protection ne sont pas prises d'urgence.

Les postiers, télégraphistes et téléphonistes

Un collaborateur de l'Echo de Paris a interviewé un membre du syndicat des P. T. T. qui lui a déclaré que les adhésions au syndicat sont nombreuses et dépassent les espérances. Le syndicat ne s'occupe nullement du mouvement actuel, qui dépend entièrement du Comité fédéral.

Aucune scission ne s'est produite entre le syndicat et l'Association générale. Le syndicat acceptera le mot d'ordre du Comité fédéral.

Paris, 9 mai. La Petite République annonce que le comité central de la Ligue des droits de l'homme, réuni dans la soirée de samedi, a décidé de plaquer un appel protestant contre les mesures prises à l'égard des sept postiers révoqués hier; le comité organise pour mardi une grande réunion de protestation.

Paris, 9 mai. Les ouvriers des lignes extra muros se sont réunis samedi soir rue Croix-Nivert et ont voté un ordre du jour dans lequel ils déclarent s'en rapporter de façon absolue au Comité fédéral pour la cessation du travail et la reprise quand satisfaction aura été donnée aux ouvriers des postes et des lignes.

Les dames téléphonistes de la Villette et de la Roquette ont voté dans une réunion qu'elles ont tenue samedi soir Boulevard Voltaire un ordre du jour analogue.

Paris, 9 mai. M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux postes, a fait savoir que trois nouveaux postiers compromis au cours des récents incidents sont soumis à un procès-verbal d'enquête.

Lyon, 9 mai.

Les dames téléphonistes, réunies dans la soirée de samedi, ont décidé de se solidariser avec leurs camarades frappés.

Toulon, 9 mai.

Sur ordre ministériel, tous les navires de l'escadre se tiennent prêts à partir pour divers points de la côte pour assurer en cas de grève des P. T. T. la transmission des dépêches officielles par la télégraphie sans fil. Les permissionnaires ont été rappelés.

Marseille, 9 mai.

Un certain nombre de navires de l'escadre de la Méditerranée ayant reçu l'ordre d'appareiller à Toulon, dans l'éventualité de la grève des P. T. T., le Jaureguiberry a quitté Toulon samedi après midi, à 4 h. 30, pour se rendre à Marseille, où il est arrivé à 6 h. 30 et où il a pris son mouillage.

Dans la marine française

Nantes, 9 mai.

Un mouvement gréviste a éclaté parmi les équipages des paquebots « Versailles », Touraine et Navarre, de la Compagnie transatlantique. La grève s'étend également au personnel du « Congo ».

Les grévistes se sont réunis à la Bourse du travail.

Il est probable que le « Versailles » qui devait partir pour Colon ne pourra pas quitter le port.

Paris, 9 mai.

Le bruit avait couru que des actes d'indiscipline s'étaient produits à bord du cuirassé Gueydon, de l'escadre du Nord, qui est stationné depuis le 24 avril au Verdon, à l'embouchure de la Gironde, pour transmettre des télégrammes par télégraphie sans fil, en cas de grève des P. T. T.

Le commandant du Gueydon vient de télégraphier au ministre de la marine qu'il n'y a rien d'exact dans les informations qui ont été publiées à ce sujet. Il ajoute que l'esprit général de l'équipage est au contraire excellent à bord de son bâtiment.

Mort de M. de Holstein

M. de Holstein, qui fut longtemps conseiller rapporteur à l'office des affaires étrangères d'Allemagne, est mort samedi soir, à sept heures, dans son appartement, à Berlin.

Il fut le collaborateur de quatre chanceliers et exerça sur les affaires extérieures une influence considérable.

M. de Holstein descendait d'une vieille famille de réfugiés français établis dans le Mecklembourg. Il débuta dans la magistrature en 1857, puis fut nommé auditeur de cour d'appel.

En 1860 il entra dans la diplomatie et fut envoyé comme attaché à Saint-Pétersbourg où il travailla sous les ordres de Bismarck, alors ministre de Prusse dans la capitale russe. Il alla ensuite successivement à Londres et à Washington.

Quand éclata la guerre franco-allemande, Bismarck appela auprès de lui M. de Holstein qui l'accompagna en France.

Maurice Busch, dans ses mémoires, dit que Holstein témoignait de qualités aimables et d'une grande application au travail.

En 1876, il fut attaché au ministère des affaires étrangères où il collabora pendant trente ans sans interruption à la direction des affaires et passa par tous les grades de la diplomatie allemande. Sa longue expérience lui avait acquis une autorité rarement discutée. Aussi fut-il surpris, en 1906, d'une opposition à sa politique marocaine créée par la volonté conciliante du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. de Tschirschky, et offrit-il sa démission, qui fut acceptée.

Les Français tenaient M. de Holstein pour un gallophobe.

« L'affaire du Maroc, dit le Temps de ce jour, fut l'œuvre de M. de Holstein. Et si ce fut pour l'Allemagne un demi-échec, c'est sur lui qu'en retombe la faute. Il voulut le voyage de Tanger. Et c'est un télégramme dicté par lui qui força les hésitations de l'empereur, quand celui-ci, en rade, cherchait un motif de ne point descendre à terre. Il inventa la mission de M. Rosen en septembre 1905, contrôle chicanier superposé de Berlin à l'activité plus compréhensive du prince de Radolin. Il suggéra, durant la conférence, les coups de presse et les fausses nouvelles à double action qui maintes fois faillirent provoquer la rupture. »

Le Temps ajoute que, dans sa retraite,

M. de Holstein, par l'organe de M. Harden, s'est attendu le prince Philippe d'Eulenburg qu'il rendait plus tout autre responsable de sa chute.

Don d'une auto au Pape

Quelques riches Américains se sont cotisés pour offrir au Pape une automobile pour se promener dans les vastes jardins du Vatican.

Cette automobile a été achetée à Turin et arrivera dans peu de jours à Rome. C'est un landaulet peint en noir à l'extérieur avec les armes papales sur les portières; l'intérieur est doublé de velours blanc; à gauche se trouve un médaillon de saint Joseph encastré dans la paroi; à droite est placé un bréviaire richement relié.

En Perse

On mande de Téhéran à l'Agence télégraphique de Saint-Petersbourg: Des Fidais du Caucase ont tué, dans le voisinage de Kasvin, l'ancien député au Parlement Berushulam, qui venait de Karbela, où il avait été envoyé par le schah, cet automne.

Castro retrouve son épouse

Samedi matin, à 6 heures, est entré dans le port de Santander, Espagne, le vapeur Guadeloupe, ayant à bord la femme du général Castro. Celui-ci l'attendait à l'hôtel.

En débarquant, Mme Zoila Castro a exprimé ses remerciements aux officiers du bateau à vapeur français la Guadeloupe.

Elle a déclaré qu'elle avait l'intention de rester à Santander, quoi que l'on puisse faire pour l'en empêcher.

Mme Castro a dit que, lorsqu'elle a passé à La Guayra, personne ne l'a saluée et que tous ses compatriotes l'ont vue, craignant d'être emprisonnés par le président Gomez.

Il paraît que Castro projette de fixer sa résidence à la station thermale espagnole de Solarés.

Fin de grève à Buenos-Ayres

La ville de Buenos-Ayres reprend peu à peu sa physionomie habituelle. La situation est de nouveau normale aujourd'hui lundi.

Le parti socialiste et les journaux sont unanimes à blâmer l'attentat de vendredi. Le comité exécutif du parti socialiste a décidé d'inviter tous les ouvriers à reprendre le travail.

Une bagarre à Paris

Samedi soir, au cours d'une réunion tenue à la rue Bignon, une bagarre s'est produite entre les partisans de M. Lefoyer, candidat radical, et ceux de M. Fribourg, socialiste unifié. Des coups furent échangés, de nombreux coups de revolver furent tirés. M. Fribourg eut ses vêtements fondus d'un coup de couteau. Il y aurait 6 blessés dont un grièvement. Selon le Journal, il y aurait 20 blessés.

L'ex-chancelier assassin

Le réquisitoire du ministère public du Chili dans le procès de Beckert, ex-

chancelier de légation allemande, demandeur de la peine de mort. Beckert avait assassiné un domestique et mis le feu à la légation.

L'amitié austro-allemande

Suivant la Wiener Allgemeine Zeitung, pour commémorer la fidélité de l'Allemagne dans la crise austro-serbe à l'alliance avec l'Autriche-Hongrie, le conseil municipal de Vienne projette l'érection sur une des premières places de Vienne d'un monument à l'alliance austro-allemande, lequel coûterait 80,000 couronnes.

L'annonce officielle du projet aura probablement lieu le jour de l'arrivée de Guillaume II à Vienne.

Nouvelles diverses

M. Caillaux, ministre des finances en France, discourant samedi soir dans un banquet au Cercle démocratique de Marseille, a exprimé l'espoir que le Sénat voterait comme la Chambre à une imposante majorité le projet d'impôt sur le revenu et sur les retraites ouvrières.

Après avoir reproduit le bruit que M. de Selves, préfet de la Seine, aurait l'intention de démissionner lorsqu'il aurait terminé certaines affaires en cours et serait remplacé par M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

Après une traversée assez rude, le yacht d'Edouard VII est arrivé à Douvres samedi, à 4 h. 35 de l'après-midi. Le roi est parti aussitôt pour Londres où il est arrivé à 6 h. 25.

M. Venecio de Lima continue ses démarches pour former le ministère portugais avec des personnalités étrangères à la politique. On doute cependant qu'il arrive à former un cabinet.

L'empereur d'Autriche a nommé ministre près la cour de Sofia le comte Valsassina, actuellement agent diplomatique à Sofia.

L'officière Gazette de Cologne publie un télégramme de Berlin démentant de source autorisée que l'éventualité d'un voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg soit envisagée actuellement.

Le ministre des affaires étrangères de Bulgarie, M. Paprikof, aurait fait au gouvernement russe, lors de son dernier voyage à Saint-Petersbourg, la promesse de faire des efforts décisifs pour amener un rapprochement entre les cabinets de Belgrade et de Sofia.

Hier ont commencé à Moscou les fêtes du centenaire de Gogol. La ville a fait à cette occasion une grandiose manifestation politico-littéraire.

La commission des finances du Reichstag allemand a repoussé samedi, par 11 voix contre dix, la proposition de fixer un impôt sur les vins.

Hier s'est terminé, à Rome, le deuxième congrès national italien de la Fédération des Etudiants universitaires catholiques.

Samedi, dans une séance du club radical, les ministres serbes Milovanovitch et Pachitch ont annoncé que le roi Pierre se rendra prochainement à Saint-Petersbourg où il sera reçu avec les honneurs royaux.

Un télégramme de New-York dit que le Français Saint-Yves a gagné la course de Marathon en 2 h. 44 min. 5 sec. Svanberg, Suédois, est arrivé 2^{me}, Crook, Américain, 3^{me}. Dorando avait abandonné après le 15^{me} mille.

Hier s'est terminé, à Rome, le deuxième congrès national italien de la Fédération des Etudiants universitaires catholiques.

Samedi, dans une séance du club radical, les ministres serbes Milovanovitch et Pachitch ont annoncé que le roi Pierre se rendra prochainement à Saint-Petersbourg où il sera reçu avec les honneurs royaux.

Un télégramme de New-York dit que le Français Saint-Yves a gagné la course de Marathon en 2 h. 44 min. 5 sec. Svanberg, Suédois, est arrivé 2^{me}, Crook, Américain, 3^{me}. Dorando avait abandonné après le 15^{me} mille.

Le sacre des souverains chrétiens, dit en résumé le Neologos, est remplacé en Turquie par l'investiture du sabre, qui avait eu lieu la première fois à l'avènement de Bajazid Ildirim. C'est à la mosquée d'Abu Ejub Ensari, en dehors des murs de Constantinople, que se passe la cérémonie. Le sabre

de l'investiture a dû appartenir, si l'on en croit la tradition, au célèbre Osman, le conquérant de Constantinople.

Quant à la mosquée elle-même, elle fut élevée par Mahomet II à l'endroit où périt, durant le siège de Byzance, l'un des plus vénérables disciples du prophète, Abu Ejub Ensari.

La remise au sultan du sabre d'Osman est faite par l'un des membres de la dynastie des Seljoucides d'Iconium. Après avoir été les suzerains des Osmanlis, les Seljoucides devinrent leurs vassaux. Ils ont gardé néanmoins le privilège de l'investiture du sabre aux sultans.

La cérémonie sera donc présidée par le descendant le plus direct des Seljoucides, Mullah Hunkiar ou Tschelbi Dede, qui est actuellement supérieur du couvent de Mevlevi, à Iconium.

Une fois ceint du sabre, le sultan rentre en ville en passant par la porte Polyandre. Le cortège du couronnement s'arrête au palais de Topkapu.

C'est en 1836 qu'Abdul Hamid fut honoré du sabre de ses ancêtres. D'Ejub à la porte du palais byzantin, la foule se pressait sur tout le parcours; elle était montée jusque sur les toits. Le drapeau était d'un splendide rouge oriental. C'était au premier lieu les colonels, puis les fonctionnaires civils de première et seconde classes; venaient ensuite les représentants du clergé de troisième classe, les généraux de brigade, les fonctionnaires de première classe, le clergé de première classe, les généraux divisionnaires, les ministres, le cheik ul islam.

Après les organisateurs du cortège aux costumes brodés d'or, s'avancent le corps de garde des baltdschas. Leur uniforme était des plus riches; leur bonnet était orné d'un plumet blanc et bleu, et dans leurs mains ils tenaient une hache dorée.

Abdul Hamid marchait au milieu d'eux, revêtu d'un uniforme très simple et ceint du cordon de l'ordre de Medschidie. Le sultan était suivi des fonctionnaires et employés de sa maison, qui jetaient, durant tout le parcours, des pièces de monnaie dans la foule.

Devant la porte Polyandre, un prêtre musulman mit sur le passage du sultan un agneau. Abdul Hamid s'arrêta et tira le sabre du fourreau pour signifier qu'il prenait possession de la ville.

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

de l'investiture a dû appartenir, si l'on en croit la tradition, au célèbre Osman, le conquérant de Constantinople.

Quant à la mosquée elle-même, elle fut élevée par Mahomet II à l'endroit où périt, durant le siège de Byzance, l'un des plus vénérables disciples du prophète, Abu Ejub Ensari.

La remise au sultan du sabre d'Osman est faite par l'un des membres de la dynastie des Seljoucides d'Iconium. Après avoir été les suzerains des Osmanlis, les Seljoucides devinrent leurs vassaux. Ils ont gardé néanmoins le privilège de l'investiture du sabre aux sultans.

La cérémonie sera donc présidée par le descendant le plus direct des Seljoucides, Mullah Hunkiar ou Tschelbi Dede, qui est actuellement supérieur du couvent de Mevlevi, à Iconium.

Une fois ceint du sabre, le sultan rentre en ville en passant par la porte Polyandre. Le cortège du couronnement s'arrête au palais de Topkapu.

C'est en 1836 qu'Abdul Hamid fut honoré du sabre de ses ancêtres. D'Ejub à la porte du palais byzantin, la foule se pressait sur tout le parcours; elle était montée jusque sur les toits. Le drapeau était d'un splendide rouge oriental. C'était au premier lieu les colonels, puis les fonctionnaires civils de première et seconde classes; venaient ensuite les représentants du clergé de troisième classe, les généraux de brigade, les fonctionnaires de première classe, le clergé de première classe, les généraux divisionnaires, les ministres, le cheik ul islam.

Après les organisateurs du cortège aux costumes brodés d'or, s'avancent le corps de garde des baltdschas. Leur uniforme était des plus riches; leur bonnet était orné d'un plumet blanc et bleu, et dans leurs mains ils tenaient une hache dorée.

Abdul Hamid marchait au milieu d'eux, revêtu d'un uniforme très simple et ceint du cordon de l'ordre de Medschidie. Le sultan était suivi des fonctionnaires et employés de sa maison, qui jetaient, durant tout le parcours, des pièces de monnaie dans la foule.

Devant la porte Polyandre, un prêtre musulman mit sur le passage du sultan un agneau. Abdul Hamid s'arrêta et tira le sabre du fourreau pour signifier qu'il prenait possession de la ville.

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

de l'investiture a dû appartenir, si l'on en croit la tradition, au célèbre Osman, le conquérant de Constantinople.

Quant à la mosquée elle-même, elle fut élevée par Mahomet II à l'endroit où périt, durant le siège de Byzance, l'un des plus vénérables disciples du prophète, Abu Ejub Ensari.

La remise au sultan du sabre d'Osman est faite par l'un des membres de la dynastie des Seljoucides d'Iconium. Après avoir été les suzerains des Osmanlis, les Seljoucides devinrent leurs vassaux. Ils ont gardé néanmoins le privilège de l'investiture du sabre aux sultans.

La cérémonie sera donc présidée par le descendant le plus direct des Seljoucides, Mullah Hunkiar ou Tschelbi Dede, qui est actuellement supérieur du couvent de Mevlevi, à Iconium.

Une fois ceint du sabre, le sultan rentre en ville en passant par la porte Polyandre. Le cortège du couronnement s'arrête au palais de Topkapu.

C'est en 1836 qu'Abdul Hamid fut honoré du sabre de ses ancêtres. D'Ejub à la porte du palais byzantin, la foule se pressait sur tout le parcours; elle était montée jusque sur les toits. Le drapeau était d'un splendide rouge oriental. C'était au premier lieu les colonels, puis les fonctionnaires civils de première et seconde classes; venaient ensuite les représentants du clergé de troisième classe, les généraux de brigade, les fonctionnaires de première classe, le clergé de première classe, les généraux divisionnaires, les ministres, le cheik ul islam.

Après les organisateurs du cortège aux costumes brodés d'or, s'avancent le corps de garde des baltdschas. Leur uniforme était des plus riches; leur bonnet était orné d'un plumet blanc et bleu, et dans leurs mains ils tenaient une hache dorée.

Abdul Hamid marchait au milieu d'eux, revêtu d'un uniforme très simple et ceint du cordon de l'ordre de Medschidie. Le sultan était suivi des fonctionnaires et employés de sa maison, qui jetaient, durant tout le parcours, des pièces de monnaie dans la foule.

Devant la porte Polyandre, un prêtre musulman mit sur le passage du sultan un agneau. Abdul Hamid s'arrêta et tira le sabre du fourreau pour signifier qu'il prenait possession de la ville.

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

de l'investiture a dû appartenir, si l'on en croit la tradition, au célèbre Osman, le conquérant de Constantinople.

Quant à la mosquée elle-même, elle fut élevée par Mahomet II à l'endroit où périt, durant le siège de Byzance, l'un des plus vénérables disciples du prophète, Abu Ejub Ensari.

La remise au sultan du sabre d'Osman est faite par l'un des membres de la dynastie des Seljoucides d'Iconium. Après avoir été les suzerains des Osmanlis, les Seljoucides devinrent leurs vassaux. Ils ont gardé néanmoins le privilège de l'investiture du sabre aux sultans.

La cérémonie sera donc présidée par le descendant le plus direct des Seljoucides, Mullah Hunkiar ou Tschelbi Dede, qui est actuellement supérieur du couvent de Mevlevi, à Iconium.

Une fois ceint du sabre, le sultan rentre en ville en passant par la porte Polyandre. Le cortège du couronnement s'arrête au palais de Topkapu.

C'est en 1836 qu'Abdul Hamid fut honoré du sabre de ses ancêtres. D'Ejub à la porte du palais byzantin, la foule se pressait sur tout le parcours; elle était montée jusque sur les toits. Le drapeau était d'un splendide rouge oriental. C'était au premier lieu les colonels, puis les fonctionnaires civils de première et seconde classes; venaient ensuite les représentants du clergé de troisième classe, les généraux de brigade, les fonctionnaires de première classe, le clergé de première classe, les généraux divisionnaires, les ministres, le cheik ul islam.

Après les organisateurs du cortège aux costumes brodés d'or, s'avancent le corps de garde des baltdschas. Leur uniforme était des plus riches; leur bonnet était orné d'un plumet blanc et bleu, et dans leurs mains ils tenaient une hache dorée.

Abdul Hamid marchait au milieu d'eux, revêtu d'un uniforme très simple et ceint du cordon de l'ordre de Medschidie. Le sultan était suivi des fonctionnaires et employés de sa maison, qui jetaient, durant tout le parcours, des pièces de monnaie dans la foule.

Devant la porte Polyandre, un prêtre musulman mit sur le passage du sultan un agneau. Abdul Hamid s'arrêta et tira le sabre du fourreau pour signifier qu'il prenait possession de la ville.

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

de l'investiture a dû appartenir, si l'on en croit la tradition, au célèbre Osman, le conquérant de Constantinople.

Quant à la mosquée elle-même, elle fut élevée par Mahomet II à l'endroit où périt, durant le siège de Byzance, l'un des plus vénérables disciples du prophète, Abu Ejub Ensari.

La remise au sultan du sabre d'Osman est faite par l'un des membres de la dynastie des Seljoucides d'Iconium. Après avoir été les suzerains des Osmanlis, les Seljoucides devinrent leurs vassaux. Ils ont gardé néanmoins le privilège de l'investiture du sabre aux sultans.

La cérémonie sera donc présidée par le descendant le plus direct des Seljoucides, Mullah Hunkiar ou Tschelbi Dede, qui est actuellement supérieur du couvent de Mevlevi, à Iconium.

Une fois ceint du sabre, le sultan rentre en ville en passant par la porte Polyandre. Le cortège du couronnement s'arrête au palais de Topkapu.

C'est en 1836 qu'Abdul Hamid fut honoré du sabre de ses ancêtres. D'Ejub à la porte du palais byzantin, la foule se pressait sur tout le parcours; elle était montée jusque sur les toits. Le drapeau était d'un splendide rouge oriental. C'était au premier lieu les colonels, puis les fonctionnaires civils de première et seconde classes; venaient ensuite les représentants du clergé de troisième classe, les généraux de brigade, les fonctionnaires de première classe, le clergé de première classe, les généraux divisionnaires, les ministres, le cheik ul islam.

Après les organisateurs du cortège aux costumes brodés d'or, s'avancent le corps de garde des baltdschas. Leur uniforme était des plus riches; leur bonnet était orné d'un plumet blanc et bleu, et dans leurs mains ils tenaient une hache dorée.

Abdul Hamid marchait au milieu d'eux, revêtu d'un uniforme très simple et ceint du cordon de l'ordre de Medschidie. Le sultan était suivi des fonctionnaires et employés de sa maison, qui jetaient, durant tout le parcours, des pièces de monnaie dans la foule.

Devant la porte Polyandre, un prêtre musulman mit sur le passage du sultan un agneau. Abdul Hamid s'arrêta et tira le sabre du fourreau pour signifier qu'il prenait possession de la ville.

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu'est-ce que vous voulez? — L'abolition des mathématiques et la suppression des haricots au moins trois jours par semaine!

Puis le cortège reprit sa route vers la mosquée de Sétim II et vers le palais de Topkapu. Le défilé dura cinq heures.

Grève de potaches: Une délégation se rend chez le proviseur. — Qu

FRIBOURG

Université. — M. le professeur Dr Guillaume Kosch, qui s'est déjà fait remarquer si avantageusement par ses travaux sur A. Stifter, M. Greiff et von Eichendorff, vient de publier une brochure: *Die Deutschen in Estreich und ihr Ausgleich mit den Tschechen*. Ce travail est un exposé calme et objectif de la lutte de langues en Bohême, depuis 1848 jusqu'à nos jours. L'auteur préconise, dans l'intérêt de l'Autriche, l'entente entre les deux peuples. Son opuscule mérite l'attention, d'autant plus que l'auteur, rempli d'un sentiment de justice rigoureuse, combat le radicalisme dans les deux camps opposés.

Sarinja. — Dans sa séance de reconstitution tenue samedi soir, en son local, au Cercle catholique, la Sarinja, section française des Etudiants suisses de l'Université, a nommé son comité pour le semestre d'été 1909.

M. Alexandre Ayer, de Romont, étudiant en droit, a été nommé président; M. Camille Pouget, d'Orsières, étudiant en droit, vice-président; M. Pierre Weck, de Fribourg, étudiant en droit, secrétaire; M. Eloi Corminbeuf, de Ménériers, étudiant en droit, fuchs-major.

M. Weber, instituteur. — Samedi soir est décédé en notre ville, à l'âge de quatre-vingts ans, M. Jean Weber, ancien instituteur aux écoles primaires et ancien professeur à l'Ecole professionnelle des garçons.

Ce maître dévoué était entré en fonctions à Fribourg en automne 1851. Il a eu presque tous les ans à diriger des classes très nombreuses et, à la fin de sa carrière, on le retrouvait dans sa classe, ayant toujours la main ardeur, le même zèle, enseignant, sans se lasser, ce qu'il avait déjà enseigné pendant plus de trente ans. Il voulait à l'éducation morale et religieuse de l'enfant le même soin qu'à l'instruction proprement dite, et ses élèves entendaient de sa bouche des observations et des recommandations qu'un prêtre n'eût pas désavouées.

En 1885, lors de la création de l'Ecole professionnelle des garçons, M. Weber y fut appelé, contre son gré, et y enseigna principalement la langue française, toujours avec la même activité qu'à l'école primaire.

En 1903, la Direction de l'Instruction publique et l'autorité communale de Fribourg, sachant que les forces de M. Weber déclinaient, s'occupèrent de lui donner un successeur. Mais M. Weber ne fut pas simplement mis à la retraite. Le conseil communal décida de lui continuer son traitement jusqu'à la fin de ses jours. Tout le monde a applaudi à cet acte de générosité, parce que celui qui en était l'objet comptait parmi les membres les plus dignes et les plus méritants du corps enseignant fribourgeois.

Commerce et Industrie. — La Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie, dont nous avons annoncé récemment la fondation, a été admise à faire partie de l'Union suisse du commerce et de l'industrie dans l'assemblée des délégués qui a eu lieu à Zurich, samedi 8 courant.

Cette réunion dans laquelle 58 sections étaient représentées, a été extrêmement intéressante. On y a discuté l'importante question de la participation des employés de l'administration fédérale aux sociétés de consommation. L'accueil fait à la nouvelle section fribourgeoise a été des plus sympathiques. Le président du Vorort, M. Wunderly de Muralt, a tenu, dans son discours de bienvenue, à féliciter spécialement M. le conseiller national Dinichert de la part qu'il a prise à sa constitution. Il s'est dit heureux de déclarer que la création de la nouvelle Société constituait un grand progrès pour le canton de Fribourg et a exprimé l'espoir que ce bon exemple suffirait pour entraîner les quelques cantons qui ne sont point encore représentés dans cette utile et puissante association.

M. Dinichert s'est fait l'interprète de la section en exprimant, avec ses remerciements, sa satisfaction de constater et de signaler les progrès réalisés, au point de vue industriel et commercial, par le canton de Fribourg, progrès qui ont donné lieu à la constitution de la nouvelle Société.

Propagande immorale déguisée. — Diverses personnes nous signalent que, sur la foi d'annonces parues dans les journaux du canton et dans la Feuille officielle, elles ont fait venir de la Suisse allemande une plante connue sous le nom de « rose de Jéricho ». Avec la plante, elles ont reçu (contre paiement de 1 fr. 70) toute une liasse de prospectus et de brochures, dont le contenu est le même que celui des réclames immorales dont certaines agences de Genève inondent périodiquement notre pays.

Il s'agit donc d'une entreprise analogue, qui a eu l'ingéniosité de prendre un masque gracieux auquel elle fait payer ses frais de réclame par les destinataires, sous prétexte d'affaire commerciale. Voilà le public averti.

Cours pour maîtres de dessin. — Ce cours, ouvert mardi, 4 mai, au Technicum, compte 17 participants, venant des cantons suivants: un de chacun des cantons d'Argovie, de Soleure, de Berne, de Neuchâtel, de Zurich; 2 de chacun des cantons de Lucerne, de Vaud et du Tessin et 6 du canton de Fribourg. Les cours sont donnés par MM. les professeurs Schlappfer, Robert et Berchier.

Avec les 150 élèves du Technicum, ce cours porte, pour ce semestre, à 167 le nombre des élèves de cet établissement. Ajoutons que M. Déziat, expert fédéral de l'enseignement professionnel, a visité mercredi le Technicum et s'est déclaré très satisfait de la marche de cette institution.

Horticulture. — L'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés romandes d'horticulture s'est réunie hier dimanche, à 10 h. du matin, à l'hôtel du Faucon, à Fribourg.

La discussion du programme de 1909-1910 a donné lieu à une discussion très intéressante.

Étaient représentées les sections suivantes de la Fédération: la Genevoise, l'Helvétique, l'Association des maraichers de Genève, la Société cantonale d'horticulture et la Société d'horticulture de la Côte, la Flore du Jura, d'Yverdon, pour le canton de Vaud; la Société d'horticulture et du vignoble de Neuchâtel-Colombier, la Société d'horticulture de La Chaux-de-Fonds et celle du Val-de-Travers pour Neuchâtel; enfin, la Société fribourgeoise d'horticulture.

M. Schumacher, secrétaire au Département fédéral de l'agriculture, a donné aux délégués romands des indications très utiles; les représentants de la Société d'horticulture de la Fédération de la Suisse allemande, M. le Dr Stählin, président d'honneur, et M. A. Wyss, de Soleure, président effectif, se sont joints activement au comité romand pour préparer une réforme de l'organisation financière, un peu vieillotte, qui régit la Fédération romande.

M. Bonjour, président de la Fédération, a dirigé avec son tact habituel la très intéressante discussion, et M. Durand, un secrétaire à la plume alerte, a su donner au rapport annuel une élégance variée, toute parfumée de fleurs printanières.

M. Vielle, président de la Société d'horticulture de La Chaux-de-Fonds, un ami des apiculteurs fribourgeois, a résumé fort justement le but du progrès horticole.

Pour lui, une condition essentielle est de n'avoir qu'une seule Société d'horticulture dans chaque canton. Cette Société pourrait se subdiviser en sections, qui enverraient des représentants au sein du comité cantonal.

M. Alphonse de Reynold, président de la Société d'horticulture, a remercié les délégués et les membres qui ont assisté à la réunion, ainsi que le Département cantonal de l'Agriculture, qui encourage de toutes manières l'arboriculture et l'horticulture.

Le secrétaire de la Société fribourgeoise, M. Henri Genoud, délégué de Fribourg, s'est joint aux remerciements exprimés par le président. Il a formulé, en outre, le vœu que les efforts faits depuis quelques années pour les concours de vergers et de jardins profitent davantage encore aux producteurs.

Le banquet, très bien servi à l'hôtel du Faucon, a réuni cinquante-huit convives. Il a été très animé et laissera à chacun le meilleur souvenir.

Le département de l'agriculture du canton de Fribourg était représenté par M. Collaud, chef de service.

Dans son discours, M. Collaud a fait ressortir, avec beaucoup d'à-propos, toute l'importance actuelle de l'arboriculture et de la culture maraîchère et potagère. Il a justifié pleinement la sollicitude que les autorités témoignent pour le développement de ces branches capitales de l'agriculture.

M. John Wolff, professeur d'arboriculture à Genève, fonctionnait comme major de table; il s'est acquitté de sa mission avec un brio et un tact parfaits.

ciement aux délégués des horticulteurs romands deux caisses de bouteilles d'excellent cidre que tous ont dégusté avec grand plaisir.

Ajoutons que la prochaine assemblée des délégués de la Fédération romande d'horticulture se tiendra à Nyon, au printemps de 1910.

Cour d'assises. — La Cour d'assises du premier ressort s'est réunie ce matin à Bulle pour juger le nommé Cyprien Charrière, accusé d'avoir incendié, le 7 février dernier, la maison de M. Overney, à Montferrand, rière Corniat.

M. Louis Morard préside la Cour, assisté de M. Léopold Peyraud, juge au tribunal de la Gruyère et de M. Alexandre Raboud, juge au tribunal de la Glâne.

M. Seydoux, substitut, occupe le fauteuil du ministère public.

M. Paul Morard, avocat, défend l'accusé, et M. l'avocat Musy représente la partie civile.

La cascade de Bellegarde. — Au sujet de l'information qui a été publiée concernant un projet d'utilisation des eaux de la Jogne, il nous revient que les plans de ce projet respectent entièrement le caractère pittoresque de la cascade de Bellegarde.

Aucun ouvrage apparent ne sera fait en cet endroit.

L'accident de la gare de Lausanne. — Le mécanicien des C. F. F. Andree, de Fribourg, qui avait été tamponné jeudi soir à la gare de Lausanne par le train de Genève, a succombé la nuit dernière à ses blessures.

Nos pèlerins à Lourdes. — Nous avons reçu d'excellentes nouvelles du pèlerinage diocésain à Lourdes. On y signale une guérison survenue dans le groupe des pèlerins de la Suisse allemande. Mais comme la lettre qu'on nous a envoyée n'était pas signée, nous ne pouvons la publier.

AGRICULTURE

Concours de petit bétail.

Au concours du district de la Gruyère, qui a eu lieu jeudi, à Bulle, il a été présenté 4 verrats, 11 boucs et 11 bœufs. Voici les résultats de ce concours:

Verrats
1^{re} classe, prime de 60 fr., Hospice des aliénés de Marsens (2 primes).
2^{me} classe, prime de 30 fr., M. Jacques Pernet, Grandvillard.

Boucs
1^{re} classe, prime de 40 fr., M. Jules Garin, Bulle, et M. Léon Favre, Vaulruz.
2^{me} classe, prime de 25 fr., M. Frédéric Mosser, Bellegarde; M. François Tornare, Sorens; M. Joseph Thuler, Bulle; M. Alphonse Cottier, La Villette, et MM. Tingyud, frères, Pont-la-Ville.

3^{me} classe, prime de 20 fr., MM. Tingyud, frères, Pont-la-Ville; M. Honoré Jaquet, Sales; M. Paul Dupasquier, Le Pâquier, et M. Irénée Castella, Epagny.

Bœufs
1^{re} classe, prime de 40 fr., M. Jules Garin, Bulle, et l'Hospice des aliénés de Marsens.
Prime de 30 fr., M. Jacob Wyssmuller, Bulle.

2^{me} classe, prime de 25 fr., M. Louis Pasquier, Mauls; M. Gaspard Jolliet, Le Pâquier; M. Hercule Ayer, Sorens; M. Jacob Wyssmuller, Bulle, et M. Théophile Romanens, Vuipens.

3^{me} classe, prime de 20 fr., M. Jacob Wyssmuller, Bulle; M. Denoit Yerly, La Tour-de-Trême, et M. Louis Mossu, Broc.

Au concours du Syndicat d'élevage du porc il a été primé 3 truies en 1^{re} classe, 2 en seconde et 8 en troisième classe. A celui du Syndicat du mouton, 14 brebis furent primées en 1^{re} classe et 8 en seconde.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 10 mai 1909
BAROMÈTRE

Mat	5	6	7	8	9	10	Mat
725.0							725.0
720.0							720.0
745.0							745.0
740.0							740.0
Moy. 705.0							Moy. 705.0
700.0							700.0
695.0							695.0
690.0							690.0

TEMPÉRATURE C.

Mat	5	6	7	8	9	10	Mat
8 h. m.	5	7	7	10	12	8	h. m.
4 h. a.	10	9	12	11	15	14	h. a.
8 h. a.	10	13	14	14	12	8	h. a.

Couvert sur les rives du Léman, le Haut-Valais, Thounne, Lugano et l'Engadine. Très beau temps à La Chaux-de-Fonds, Bâle, Gosschenen, Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall et Ragaz.

Température maxima 14° à Neuchâtel, 12°-10° sur les rives de nos grands lacs, 9° à Berne, Schaffhouse, Saint-Gall et Coire, 8° à Gosschenen, 3° à Zermatt, 2° dans l'Engadine.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 10 mai, mild. Ciel nuageux. Baisse de la température. Situation peu favorable. Pluie.

Nouvelles de la dernière heure

Les événements de Turquie

Bourhan Eddin entre en scène
Berlin, 10 mai.

On mande de Vienne au Berliner Tagblatt: Suivant une nouvelle publiée par un journal de Hongrie, le fils de l'ex-sultan Abdul Hamid, Bourhan Eddin, se proposerait d'organiser un soulèvement albanais et essaierait de se mettre à la tête des Albanais pour marcher sur Salonique afin de délivrer son père.

Hakki bey
Rome, 10 mai.

Sp. — Selon l'Italie, Hakki bey a informé M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, qui conserve ses fonctions d'ambassadeur de Turquie à Rome.

Désaccord
Constantinople, 10 mai.

Sp. — Des bruits qu'il est difficile de contrôler, mais qui paraissent exagérés, parlent d'un désaccord entre le nouveau sultan et le comité jeune-turc. Le généralissime Chevket pacha aurait dû intervenir à la suite de ce désaccord, le sultan ayant menacé de certaines éventualités. C'est à la suite de ces incidents que Chevket pacha aurait publié la proclamation dans laquelle il déclarait que l'armée n'était pas l'instrument du comité jeune-turc.

L'entente en Perse
Tabriz, 10 mai.

L'andjounan de Tabriz a été officiellement avisé par le gouvernement que le schah a remis en vigueur l'ancienne loi constitutionnelle. Le chef royaliste Chuya y Daouleh et le gouverneur de Marand ont reçu l'ordre de licencier leurs troupes. L'andjounan espère décider le sispadar de Rescht et le leader nationaliste de Ispahan, Samsan ed Daouleh, à accepter l'entente actuelle.

Saint-Petersbourg, 10 mai.
On mande de Tabriz à l'Agence télégraphique de Saint-Petersbourg: Sattar Khan a visité samedi le camp du général Snarski.

Les succès des nationalistes à Rescht, Kaswin et Ispahan, ont excité les esprits à Tabriz, parmi les ennemis de la paix et de l'ordre et l'on a décidé de ne pas accepter la nouvelle constitution octroyée par le schah, mais de réclamer le rétablissement de la constitution primitive. Les fidèles ne songent pas à déposer les armes; ils ont commencé à se livrer à des exactions pour remplir les caisses de l'andjounan qui se trouvent vides, profitant de l'attitude correcte du détachement russe qui évite de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Perse.

Téhéran, 10 mai.
Le schah a signé deux proclamations, l'une annonçant la mise en vigueur de la constitution, l'autre accordant une amnistie politique.

Téhéran, 10 mai.
Sp. — A la requête du schah, Saad ed Daouleh, ex-ministre des affaires étrangères, que le schah avait renvoyé il y a moins de quinze jours, a formé un cabinet de tendances libérales et a repris son ancien portefeuille. Nassir el Moulk, actuellement réfugié en Europe, devient ministre dans le nouveau cabinet.

Téhéran, 10 mai.
Sp. — Le nouveau cabinet est ainsi constitué: premier ministre, Nassir el Moulk, qui prendra le portefeuille des finances; affaires étrangères, Saad ed Daouleh; intérieur, Firman Firma; guerre, Mustof Malek; instruction publique, Mutemen el Moulk; travaux publics, Mohandis el Mamalek; postes et télégraphes, Nukbar ed Daouleh.

Trente constitutionnalistes, outre les membres du cabinet, entrent au conseil d'empire, avec la tâche de créer une loi électorale.

Les P. T. T. français

Toulon, 10 mai.
Plusieurs syndicats ouvriers boulangers ont déclaré se solidariser avec les postiers.

Lyon, 10 mai.
La fédération du Rhône du parti socialiste affirme sa solidarité avec les postiers et sous-agents des postes et se déclare prête à répondre à l'appel à une nouvelle grève.

Une réunion des postiers à Saint-Etienne a voté une résolution analogue. De même à Bordeaux, Le Havre, Troyes, Clermont etc.

La mort de Courtois

Paris, 10 mai.
Le Journal annonce que le père de Courtois a reçu une dépêche du directeur de la prison de l'île de Ré lui annonçant la mort de son fils.

(On sait que Courtois a été le complice de Renard dans l'assassinat de M. Rémy).

Election française

Calais, 10 mai.
A l'élection d'hier M. Delcluze, socialiste indépendant, a été élu par 14,443 voix, député à la Chambre française.

Les souverains en voyage

Athènes, 10 mai.
Sp. — La reine Alexandra d'Angleterre et l'impératrice douairière de Russie sont arrivées. Elles ont été reçues par la famille royale et les autorités.

L'empereur d'Allemagne a quitté Corfou hier matin dimanche.

Antimilitaristes arrêtés

Berlin, 10 mai.
On mande de Prague au Lokal-Anzeiger.

Deux assemblées convoquées par l'association des jeunes nationalistes tchèques ont été dissoutes par la police. Sept des organisateurs de ces assemblées ont été arrêtés pour propagande antimilitariste.

Tempêtes et collisions

Mexico, 10 mai.
On dit qu'un ouragan balaye les côtes du Yucatan. Dans plusieurs villes, des maisons auraient été démolies et plusieurs vaisseaux auraient disparu.

Cardiff, 10 mai.
Un brigantin français abordé par un steamer anglais de nom inconnu, sur la côte de Devonshire a été signalé samedi soir en dévotion; il a été pris à la remorque par le navire anglais et dirigé sur Cardiff.

Londres, 10 mai.
Le chalutier à vapeur belge Albert a sombré la nuit passée dans la Manche par suite d'avaries causées par la grosse mer. L'équipage, composé de dix hommes, qui s'était réfugié sur les canots du bord, a été recueilli à l'aube par un chalutier de Ramsgate et débarqué à Plymouth.

Rome, 10 mai.
Cette nuit à la gare du Transtevere, une collision s'est produite entre une locomotive en manœuvre et un train de voyageurs venant de Viterbe. Le mécanicien a été tué, deux agents de chemin de fer et des voyageurs ont reçu des blessures sans gravité.

A Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 10 mai.
La ville est tranquille. La situation est presque redevenue normale.

Au Vénézuéla

Bordeaux, 10 mai.
D'après les nouvelles apportées par le paquebot Guadeloupe venant du Vénézuéla, l'armée serait favorable au général Castro. Cependant on dit aussi qu'en l'état actuel des choses Gomez sera réélu. Il y a bien eu une tentative de soulèvement des amis de Castro; mais elle a échoué. La situation actuelle est satisfaisante.

La peste en Mésopotamie

Constantinople, 10 mai.
Les journaux annoncent que trois cas de peste sont signalés dans la ville de Bagdad.

SUISSE

La Bibliothèque nationale

Berne, 10 mai.
La commission de gestion du Conseil des Etats s'est occupée, d'une façon approfondie, de la Bibliothèque nationale et des incidents qui s'y sont produits; elle a soumis à un examen minutieux les pièces de l'enquête ordonnée par le Conseil fédéral.

La commission approuve la manière d'agir du Conseil fédéral, mais elle exprime en même temps sa reconnaissance au directeur démissionnaire, M. Bernoulli.

Les postillons

Berne, 10 mai.
L'assemblée des délégués de l'Union suisse des postillons, réunie sous la présidence de M. Schmalz, s'est occupée de la question des salaires et a décidé d'adresser aux autorités fédérales une requête demandant un supplément de traitement. Elle a discuté également la question de l'engagement d'étrangers comme postillons au service des Postes fédérales.

Elections neuchâtoises

La Chaux-de-Fonds, 10 mai.
Dans les élections très disputées pour le renouvellement du Conseil général, les quarante candidats qui figuraient sur la liste des radicaux et libéraux ont été élus, savoir 21 radicaux, 9 libéraux et 10 socialistes. Les socialistes présentaient 21 candidats, qui ont obtenu en moyenne 1415 voix sur 3851 électeurs.

Géomètres suisses

Soleure, 10 mai.
La Société suisse des géomètres concordataires s'est réunie hier dimanche à Soleure. On y a entendu deux rapports sur la question de l'admission dans la société, des géomètres porteurs de patentes cantonales. L'assemblée s'est prononcée pour l'affirmative et a immédiatement procédé par acclamation à l'admission de cinquante-quatre géomètres, porteurs de patentes cantonales. M. Ehrensberger, président de l'assemblée, a déclaré, en outre, que l'introduction d'un examen et d'une patente

uniformes pour les géomètres suisses serait accueillie favorablement par le Conseil fédéral.

Nouveaux troubles à Saas-Grund

Sion, 10 mai.
De nouveaux troubles ont éclaté à Saas-Grund.

Le département de justice et police a envoyé des renforts de gendarmerie sur les lieux.

Grand Conseil

Sion, 10 mai.
La session ordinaire de mai du Grand Conseil valaisain a été ouverte aujourd'hui.

SOCIÉTÉS

« Caecilia » chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, à 8 1/2 h., répétition générale, au local ordinaire.

Orchestre de la ville de Fribourg. — Répétition, ce soir lundi, 10 mai, à 8 1/4 h., au local, pour concert de dimanche.

MEMENTO

Demain, mardi, à 5 h., à l'Institut de Hautes Etudes, conférence par le P. Hedde. Sujet: l'Education de l'intelligence.

Calendrier

MARDI 11 MAI
Translation des reliques de saint Nicolas

Quelques reliques de ce saint évêque furent transportées, le 9 mai 1506, de l'Abbaye de Hauterive à la collégiale de Saint-Nicolas.

Publications nouvelles

LA DAME A LA DÉCORATION. Lettres d'une Américaine au Japon. — Traduit de l'anglais par M^{lle} S. Godet. — Prix: 2 fr. 50. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

Ce livre, dont le public ignore encore encore le nom de l'auteur, a obtenu en Amérique un succès étonnant. La franchise d'allures et la droiture tout américaines de l'expression, les traits de mœurs et de caractère pris sur le vif, les petits tableaux de nature prestement enlevés, les souvenirs poignants de la guerre-russo-japonaise, l'intérêt sentimental du roman esquissé d'une main légère dans ces lettres familières, tout cela en rend la lecture attrayante; mais ce qui contribue à en rehausser puissamment l'intérêt, c'est surtout la personnalité de la « dame à la décoration », l'originalité de sa nature impulsive, la sincérité de son âme enfantine et vibrante; c'est enfin la transformation qui s'accomplit, au contact des petits et des réalités de la vie, dans cet esprit futile et ce cœur indiscipliné.

D. PLANCHER, gérant

Madame Elisa Weber-Corpataux, à Fribourg; Madame veuve Baudère-Weber et sa famille, à Monthoron, Villarod et Fribourg; Monsieur Antonin Weber et sa parenté, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean WEBER
ancien professeur

leur regretté époux, père, grand-père et arrière-grand-père, décédé à l'âge de 80 ans, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu demain matin, mardi, 11 mai.

Départ de la maison mortuaire: Grand-rue, N^o 41, à 8 h. 20.

Office en la Collégiale de Saint-Nicolas, à 8 1/2 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Le corps enseignant de l'Ecole secondaire professionnelle de la Ville de Fribourg a le regret de faire part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean WEBER
ancien professeur

à l'Ecole secondaire des garçons, décédé le 9 mai, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mardi 11 mai, à 8 1/2 h.

Caisse Hypothécaire du Canton de Fribourg (Suisse)

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853, administrée avec le concours et sous la surveillance de l'Etat

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés, dont l'intérêt de 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserves : Fr. 720,000

EMPRUNT 4 % DE FR. 10,000,000

Emission de 1909

Pour faire face à des demandes toujours croissantes résultant du développement de l'agriculture dans le canton de Fribourg, le Conseil de Surveillance de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, en vertu de l'art. 18 de la loi et de l'art. 6 du règlement, a décidé, dans sa séance du 19 avril 1909, la création d'une série d'obligations foncières dites cédules hypothécaires, au montant de Fr. 10,000,000.

Les modalités de l'emprunt sont les suivantes :

L'emprunt est divisé en :

20,000 obligations foncières de Fr. 500.—, numérotées de 1 à 20,000, soit dix millions de francs.

Ces obligations sont créées au nom de la Banque de l'Etat de Fribourg, endossées en blanc par cet établissement, ce qui les rend équivalentes à des titres au porteur et négociables comme tels.

Ces obligations rapportent 4 % ; elles sont munies de coupons semestriels de Fr. 10.—, payables les 1^{er} juin et 1^{er} décembre, et d'un talon pour la perception de nouvelles feuilles de coupons.

L'emprunt est amortissable en 50 ans, à partir de 1917, par tirages au sort et par séries de 10 obligations, au moyen d'annuités fixes de Fr. 200,000. Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} juin 1917.

Les tirages au sort des obligations à amortir auront lieu annuellement, trois mois au moins avant la date du remboursement. Le premier tirage aura lieu le 1^{er} mars 1917.

Les titres sortis aux tirages cessent de porter intérêt dès le jour fixé pour leur remboursement.

La Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg s'est réservé le droit, à partir de l'année 1917, d'augmenter le montant des amortissements ou de rembourser la totalité des titres non amortis, sous préavis donné trois mois à l'avance, dans les journaux ci-après désignés ; ces remboursements anticipés tomberont toujours sur une échéance de coupons. En cas de remboursement partiel, les obligations à amortir seront désignées par le sort et toujours par séries de 10 obligations.

Toutes les publications relatives au présent emprunt, et notamment la liste des obligations appelées au remboursement, seront publiées par les soins de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg*, dans la *Feuille officielle suisse du Commerce* et dans le *Journal de Genève*.

Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations se feront sans frais à Fribourg et à Genève.

Les titres de cet emprunt seront cotés à la Bourse de Genève.

Le canton de Fribourg ou ses communes ne perçoivent aucun impôt sur les obligations foncières ou cédules, possédées par des personnes domiciliées en dehors de leurs territoires. Le paiement des coupons est ainsi exempt de toute retenue quelconque.

Quant aux habitants du canton de Fribourg, la loi actuellement en vigueur ne les astreint qu'au paiement des impôts de commune ou de paroisse pour les cédules qu'ils possèdent.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisation spéciale, les capitaux dont ils ont la gérance en actions et en obligations foncières ou cédules de la Caisse Hypothécaire.

Les obligations foncières émises par la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg sont garanties par le capital-actions et par l'ensemble des prêts hypothécaires.

Toute autre opération que le prêt hypothécaire est interdite à l'établissement et la somme prêtée ne peut être supérieure aux deux tiers de la taxe officielle des immeubles.

Du 1^{er} juillet 1854 au 31 décembre 1908, il a été créé en faveur de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg 19,857 obligations hypothécaires pour un capital de Fr. 92,450,635.58. De cette somme, l'établissement a recouvré Fr. 20,455,875.75 par le service de l'amortissement et Fr. 38,320,077.83 par les remboursements anticipés. Il a été réalisé, en 1908, quatre cent soixante-trois prêts pour une somme de 4,300,445. Les placements hypothécaires au 31 décembre 1908 s'élevaient à Fr. 33,674,682, répartis sur 6348 créances. Les pertes totales faites par la Caisse Hypothécaire depuis sa fondation à ce jour, soit dans une période de 55 ans, n'atteignent que Fr. 34,441.54.

FRIBOURG, le 3 mai 1909.

Le Directeur de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg :
Romain WECK.

PROSPECTUS D'ÉMISSION

L'Union Financière de Genève, agissant pour compte des établissements soussignés, a pris ferme 5 millions de francs du présent emprunt de 10 millions ; le solde, soit 5 millions de francs, ne peut pas être émis par la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg avant la fin de l'année courante.

Ces :

5 MILLIONS DE FRANCS

soit 10,000 obligations de Fr. 500.—

seront mis en souscription publique le

mercredi 12 mai 1909

aux conditions suivantes :

PRIX D'ÉMISSION : 99 %, soit Fr. 495.— par obligation

payable le 27 mai 1909, jouissance du 1^{er} juin 1909

Les souscripteurs recevront, lors de la libération, des certificats provisoires qui seront échangés ultérieurement contre les titres définitifs. Si les demandes dépassent le montant des titres à émettre, les souscriptions seront soumises à une réduction.

Genève et Fribourg, le 3 mai 1909.

Union Financière de Genève.

Société Belge de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
Banque de l'Etat de Fribourg.

Les souscriptions seront reçues sans frais, aux domiciles des Maisons et Etablissements suivants :

A FRIBOURG :

Banque de l'Etat de Fribourg et ses agences.
Banque Populaire Suisse et ses sièges.
Banque Cantonale Fribourgeoise et ses agences.

Caisse Hypothécaire.
MM. Weck, Aeby & C^{ie}.
MM. A. Glasson & C^{ie}.

Banque d'Épargne et de Prêts
Successeur de Jos. BIADI, banquier
HOTEL ZÄHRINGEN
FRIBOURG

Achat et vente de toutes valeurs à lots, au comptant, aux meilleurs cours.

Vente de lots à primes à terme, par paiements mensuels. Conditions favorables.

La Banque reçoit en tout temps des dépôts de fonds en compte d'épargne à 4 % en compte courant à vue à 3 1/2 % en certificat de dépôt nominatif ou au porteur avec coupons semestriels à 3 ou 5 ans à 4 1/2 %

Messieurs les porteurs de bons de liquidation de l'ancienne Société Anonyme Brasserie Beauregard Fribourg et Montreux

sont avisés qu'en conformité de la décision de l'assemblée générale du 28 avril 1909, ils ont la faculté d'échanger leurs bons contre des actions de la nouvelle Société Immobilière qui sera créée pour la reprise du solde des immeubles et cela à raison de 4 bons pour une action de 100 fr. de la dite Société, ou bien de recevoir le remboursement à raison de 25 fr. par bon, en espèces.

Ils doivent à cet effet présenter leurs bons à la Banque de Montreux d'ici au 15 mai courant, en déclarant s'ils désirent recevoir le paiement en espèces ou en actions de la nouvelle société. Passé le délai indiqué, les bons non présentés seront remboursés à raison de 25 fr.

Montreux, le 3 mai 1909. H 2118 F 2119
La commission de liquidation.

Transfert de magasin
Le magasin de la

Teinturerie et Lavage chimique

H. HINTERMEISTER (TERLINDEN & C^{ie} SUCC.)
est transféré depuis le 1^{er} avril 1859
9, rue de Lausanne. 9

D^r Henri CHASSOT
FRIBOURG
en service militaire

A LOUER
pour le 25 juillet le rez-de-chaussée, No 10, Grand-Fontaine (3 ch. au soleil, cuisine et cave). Eau, électricité et gaz. S'adresser à M^{me} E. Genoud-Eggs, au 2^{me}. 2080

PURS VINS NATURELS
100 lit. v. rouge du Tessin 24.—
100 » fin rouge de Montagnettes, pour table 30.—
100 » F. du Sud d'Italie 33.—
100 » Rosé, vin de t. fin 36.—
100 » v. vieux, v. p. mal. 43.—
100 » Alicante extra fin rouge, p. couper 44.—
100 » du lac de Garda, rempl. vin de Valteino 48.—
100 » vin fin de Palestine pour bouteille 64.—
100 » Panadés v. bl. fin 35.—
100 » bl. ext. fin du S. d'It. 36.—
16 » Malaga vér. r. doré 15.50
16 » Malaga ext. fin. 4 ans 18.—
Caisnes assorties de 12 bouteilles des vins ci-dessus, seulement 6 fr. 20.
Ce qui ne convient pas est repris volontiers.
J. Winalger, imp. de vins, Boswil.

Maçons

10 à 12 bons maçons trouveraient travail assuré et salaire élevé (55 à 60 cent. l'heure). S'adresser tout de suite à Jos. Binaghi, entrepreneur à Salate-Croix (Vaud). 2125

On demande une

bonne fille
Bon gage. 2127
Ch^z M. Ang. Brunschwig, avenue de Pérolles, 14, II.

Les **CYCLES COSMOS**
sont toujours les plus appréciés et donnent le moins d'ennuis aux cyclistes
Roulement incomparable
Grand choix d'accessoires
Avenue de Pérolles, 6.

SOUSSION

La commune de Villars-sur-Glâne met au concours les travaux de terrassements et maçonnerie pour la construction de sa nouvelle école.
Prendre connaissance des plans et conditions au bureau de M. A. Andrey, architecte, à Fribourg, du 10 au 15 mai, de 8 h. à midi. H 2063 F 2073

La Société coopérative de Productions
Les Cultivateurs-Vignerons de Valros
(Hérault) France

vend les vins rouges, rosés et blancs garantis de pur raisin frais aux prix suivants :
Vins rouges de Côteaux Fr. 50.— La pièce de 220 litres logés
Vins rosés > 60.— sur gare de départ, valeur
Vins blancs > 65.— 30 jours 2 % ou 90 jours net.
Le transport et les droits d'entrée en Suisse sont de : 40 à 45 fr. par pièce de 220 litres. Des échantillons seront adressés franco à qui en fera la demande.
La Société acceptera des représentants munis de bonnes références. H 2266 X 2109

Le Lysoform médicamenteux

est employé dans les principaux hôpitaux, maternités, cliniques, sanatoriums, etc., ayant été reconnu par Messieurs les Docteurs comme le meilleur des antiseptiques et microbicides.
Exiger les flacons et emballages d'origine avec la marque déposée : Dans toutes les pharmacies.
Gros : Anglo-Swiss-Antiseptic Co, Lausanne.

CÉSAR
le plus fameux des capitaines de l'antiquité n'était apprécié que de quelques-uns, tandis que la Secotine, la fameuse colle des temps modernes est appréciée par tous. (Secotine colle et répare tout.) 2113

A LOUER
pour le 25 juillet ou le 25 octobre, à la rue de l'Hôpital, le 1^{er} étage du No 15, comprenant 4 pièces et dépendances, jardin, mansarde, etc. S'adresser au dit appartement. 2118

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le 13 mai prochain, dès 2 heures de l'après-midi, au café-restaurant des Charmettes, avenue de Pérolles, environ 3000 bouteilles de vin bouché, 180 chopines, 200 bouteilles de champagne, et tout un mobilier comprenant chaise longue en velours blanc, un bureau américain, secrétaires, canapés, fauteuils et 4 chaises, glaces, tables, étageres, console, chaises dorées et rondes, 1 table à 4 feuilles, guéridon, tout lettes, divan, armoire à glace, lits, etc. 2061
Fribourg, le 6 mai 1909.

ON DEMANDE

dans commerce de denrées coloniales (détail) du canton de Lucerne
jeune volontaire
robuste, de toute moralité, désireux se perfectionner dans la langue allemande, pour le magasin et la vente. Connaissance de la branche désirée n'est cependant pas absolument nécessaire. 2098
Offres avec certificats et références sous 22577 Lz. à Hasenstein et Vogler, Lucerne.

AVIS
La Maison S. Knopf, à Fribourg, a fait insérer dans les journaux, il y a peu de temps, une annonce de nature à tromper le public sur la qualité des semelles des chaussures fabriquées par nous. Nous protestons énergiquement contre ce procédé et tenons à affirmer qu'au contraire les semelles provenant de notre maison sont de première qualité ; nous en garantissons l'excellente facture.
Nous ajoutons que la Maison Knopf semble ne se servir de notre marque qu'à titre de réclame, la plupart des chaussures mises en vente par elle ne provenant pas de notre fabrique. 2111
Société Anonyme
C. F. BALLY.

Hôtel-Pension A LOUER
La commune de Broc expose en location, par voie de mises publiques, pour le terme de six années, son établissement sous l'enseigne : **HOTEL DE VILLE-PENSION**. Nombreuses chambres, grande salle pour sociétés, eau, lumière électrique, grand jardin ombragé, vue splendide ; grange, écuries, bûcher, buanderie.
Les mises se feront le samedi 22 mai, dès les 2 h. du jour, dans une salle particulière du dit hôtel. L'entrée en jouissance aura lieu le 1^{er} octobre de la présente année. Les conditions seront lues avant les mises. 1872
Par ordre : Le secrétariat communal.